À QUI PROFITE L'UNIVERSITÉ?

Verband der Schweizerischen StudentInnenschaften / Union Nationale des EtudiantEs de Suisse

À QUI PROFITE L'UNIVERSITÉ ?

Des pistes de réflexion
par ses principaux/-ales
acteurs/-trices

Publication à l'occasion
des 75 ans de l'UNES
Berne 1996

Editeur Union Nationale des EtudiantEs de Suisse,
Schanzenstr. 1, 3008 Berne, Tél. 031 382 11 71
Rédaction Gabriela Amarelle, Kathrin Bürgi
Traduction Gabriela Amarelle, Kathrin Bürgi, Patrick Fraefel, Marija Sepic
Couverture Pascal Joseph, Neuchâtel (Graphiste)
Mise en page Thomas Schlepfer, Zürich
Impression Basisdruck AG, Berne
Tirage 1'500 exemplaires, Novembre 1996
Pris Etudiant-e-s/Jeunes en formation: 10.– frs., Prix normal: 20.– frs.

ÉDITORIAL

L'entrée en matière de cette publication, sous le thème „A qui profite l'Université?", échoit à la présidence de l'UNES, qui tient au nom de celle-ci à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour participer à ce livre, permettant ainsi d'enrichir une discussion sur la formation que l'UNES tient à élargir et renouveler. Nous avons saisi l'occasion des 75 ans de l'UNES pour regarder en avant et donner un panorama sur la situation actuelle et future de nos universités. Il était en effet important de laisser s'exprimer librement des personnalités venant d'horizons différents. Par conséquent, ces articles ne représentent pas obligatoirement les positions de l'UNES.

En ces temps de récession et de course effrénée à la réduction des déficits - à laquelle aucun service public n'échappe -, il est important de faire une pause afin de réfléchir à la signification profonde de la formation: non seulement pour l'individu, mais aussi pour la collectivité. Ne considérer que l'aspect individuel de la formation universitaire est devenu une mode, visant à légitimer le fait que l'étudiant-e paye ses études, omettant ainsi les apports culturels, sociaux, intellectuels aussi bien qu'économiques que l'Université met à la disposition du pays. Celle-ci constitue donc, ne serait-ce qu'en termes de qualité de vie, un investissement d'avenir pour toute la collectivité. Et mérite de rester en tout temps une priorité politique.

Quand on cherche à savoir ce qui a donné naissance et impulsion aux transformations que subit le domaine de la formation, on découvre que c'est le refrain connu des coupures budgétaires. La gravité des conséquences engendrées par ces problèmes financiers fait que ceux-ci constituent, tel un leitmotiv, le point de départ de beaucoup de textes de ce livre.

On ne peut bien sûr éviter de parler d'argent, mais nous voulons dépasser le discours dominant afin de nous pencher sur l'essentiel: l'avenir du système de formation suisse en général, et celui de l'université en particulier. La crise profonde que vit actuellement ce pays accentue la tendance, déjà observée auparavant: les ressources financières se concentrent de plus en plus entre les mains d'une minorité (intérêts privés) au détriment de la collectivité (services publics). L'inquiétude qui prévaut aujourd'hui exacerbe l'individualisme et provoque une lente perte de sens pour les institutions collectives: ain-

si en va-t-il par exemple de la redistribution par l'impôt ou du financement de l'université.

La situation est tendue dans les Hautes Ecoles suisses et pousse aux rivalités car les mesures prises signifient bien plus qu'une simple réduction du niveau de vie. Elles impliquent des transformations et un changement d'orientation radicaux, alors que les Hautes Ecoles ont oeuvré jusqu'à présent dans un esprit de démocratisation des études et que cette politique commence à peine à porter ses fruits. La gratuité des études en constitue notamment un élément indispensable. Les autorités politiques sont en majorité plus sensibles aux injonctions des acteurs économiques et de certains grands médias qu'aux exigences des principaux/ales acteurs/trices de la formation.

C'est une erreur historique de vouloir à tout prix faire correspondre, dans l'urgence et selon une vision à court terme, les effectifs des Hautes Ecoles et l'offre du marché du travail: une telle orientation ouvre la voie à une politique d'exclusion. Si les acteurs économiques, grisés, ont la tête dans les étoiles de la mondialisation, ils ne peuvent pour autant échapper à la réalité sociale dans laquelle ils ont les pieds ancrés.

Crise ou pas, il est évident que l'université se doit de répondre aux situations nouvelles. Mais pas de n'importe quelle façon: elle doit tabler sur le long terme et répondre aux exigences nouvelles en se référant à ses valeurs fondamentales et en garantissant le libre accès à la formation. Les défis posés à la société, quels qu'ils soient, une université ouverte et démocratique peut les relever et créer les conditions permettant de sortir de cette période d'inquiétude et de crise. Cette université qui participe à la vie de la Cité, cultivant une conscience éthique et civique doit garantir à tous le libre accès aux savoirs. Dans le système de formation actuel, l'institution universitaire est une des seules à délivrer les instruments qui facilitent la capacité d'adaptation à des situations nouvelles, plus nécessaires que jamais. Les HES en gestation devraient se développer en ce sens et devenir complémentaires, et non pas concurrentes, de l'université.

Les Hautes Ecoles doivent être prêtes à ce que, dans le futur, de plus en plus de personnes les choisissent pour leur formation: selon le parcours habituel gymnase-université, en formation continue ou lors de la reprise d'une formation au cours de la vie professionnelle. Il est

très important d'assurer perméabilité entre les filières d'études et souplesse du système d'enseignement afin de pouvoir accueillir des étudiant-e-s venant d'horizons de plus en plus différents. Chacun-e doit être libre d'accomplir le parcours de formation supérieure qu'il/elle a choisi en connaissance de cause et en toute indépendance.

Si les autorités politiques se refusent à prendre en considération la totalité des aspects de l'université, y compris son utilité sociale, tout le système de formation aboutira à une impasse. Il est temps, par conséquent, que les autorités fassent participer aux discussions sur cette question tous les partenaires de la formation, afin d'élaborer et de définir ensemble une politique d'avenir dans un véritable esprit de service public et de démocratie participative. Nous demandons enfin que celles et ceux qui président aux destinées de la Suisse n'oublient jamais, au-delà de leurs intérêts partisans, de veiller à offrir à chacun-e des perspectives d'avenir ouvertes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture en espérant qu'elle vous incitera à participer à ce très important débat. □

Talin Stoffel, co-présidente de l'UNES, étudiante en histoire à l'Université de Zürich
Philippe November, co-président de l'UNES, étudiant en géologie à l'Université de Genève

Préface
par Ruth Dreifuss, conseillère fédérale

Un nouveau cahier des charges pour l'université

1. Les Universités suisses: besoins et perspectives

Quelle université a la Suisse? De quelle université aura-t-elle besoin? *12*
par Gerhard M. Schuwey

Quelle université possède la Suisse, de quelle université la Suisse a-t-elle besoin, quelle université la Suisse aura-t-elle? *15*
par Francis Waldvogel

2. Le mandat des universités: visions et utopies

Quelle rôle devrait assumer l'Université dans la société? *19*
par Claude Calame

Une loi suffit-elle pour réaliser l'égalité? *22*
par Edmée Ollagnier, Saba Bahar, Pascale Vielle et Laura Magdalena

Université: les quatre enjeux du XXIème siècle *26*
par François-Xavier Merrien

Mission ou Mandat? *30*
par Georg Kreis

Changer pour demeurer fidèle *34*
par Jean-Claude Favez

L'Université publique existera-t-elle encore en l'an 2020? *37*
par Alain Clémence et Hervé Pichelin

Vers un nouveau contrat universitaire? *41*
par Jean-Philippe Leresche et Christophe Jaccoud

3. Le financement des universités: craintes et espoirs

Réalités et rêves *46*
par Rolf Deppeler

Contributions de la Confédération et des cantons: deux évolutions contraires *50*
par Nivardo Ischi

Le financement des Universités Suisses: Une question à instruire et un débat à ouvrir *54*
par Eric Junod

4. Universités/Ecoles polytechniques/Hautes Ecoles spécialisées et formation professionnelle: complémentarité ou concurrence?

HES et formation professionnelle: quels liens? *58*
par Jean-Pierre Boillat

Hautes écoles spécialisées, université et écoles polytechniques fédérales – un ménage à trois? *62*
par Jean-Pierre Meylan

5. Les universités suisses et l'Europe

Participer sans traité d'Etat *66*
par Boris Fejfar

Les universités suisses et l'Union européenne ou l'histoire d'une auto-exclusion *68*
par Anne-Catherine Lyon

6. L'étudiant-e de l'an 2050...

Dans cinquante ans, les étudiant-e-s... *72*
par Claire Rubattel

„1984" en 2050? *75*
par Andreas Scheuber

Privilégié-e-s ou galériens? – L'université, un lieu de travail

Salaire de formation *80*
par Bernadette Häfliger et Martin Bienlein

Pour une université perpétuelle *84*
par Nicolas Dufour

„Tu apprends au moins autant qu'au cours des études." – Regards de l'intérieur sur la politique étudiante *87*
par Daniel Schärer

La promotion de la relève en 1996: budget et esprit en réduction? *91*
par Kathrin Bürgi

On ne digère plus *95*
par Jérôme Cachin

La fin des études: un apprentissage difficile *98*
par Gabriela Amarelle

PRÉFACE

par Ruth Dreifuss, conseillère fédérale

L'éducation et par là-même la politique universitaire suisse sont, une fois de plus, confrontées à de profonds changements. Les présents Mélanges, publiés à l'occasion du 75e anniversaire de l'Union nationale des EtudiantEs de Suisse, en sont le témoin. J'aimerais mentionner ici quelques signes avant-coureurs de ces changements. La création des hautes écoles spécialisées va élargir l'offre de formation supérieure. Les filières de formation académique dispensée dans les universités traditionnelles devront ainsi faire face à une concurrence. En outre, l'obtention d'un diplôme ou d'un doctorat ne marquera plus, à l'avenir, la fin d'une phase d'apprentissage. C'est tout au long de la vie qu'il faut désormais suivre un perfectionnement dont les formes restent à définir. De plus, les rapides changements technologiques ouvrent sans cesse de nouvelles perspectives. C'est ainsi, par exemple, que la technologie de l'information et la télématique occupent une grande place dans le domaine de l'enseignement. Ces possibilités d'être en contact avec le monde entier recèlent toutefois un danger. Celui de l'isolement. Par ailleurs, les problèmes qui se posent tant sur les plans thématique (interdépendance entre les personnes, l'environnement et l'économie), temporel (comme dans le génie génétique et ses incidences à long terme, au niveau de l'éthique notamment) que local (pour ce qui est de la coopération internationale) s'enchevêtrent à tel point que les anciennes facultés doivent s'ouvrir. A une époque où la démocratisation des universités n'est pas encore chose faite, où l'égalité entre femmes et hommes n'est pas encore réalisée, où les innovations pédagogiques et la mobilité sont à l'ordre du jour, les moyens font défaut. La Confédération et les cantons sont en effet confrontés à de sérieuses difficultés financières, de sorte que l'aménagement et la mise en oeuvre d'une politique universitaire commune s'avèrent difficiles.

Les instruments de la politique universitaire que sont la loi fédérale sur les universités et la Convention intercantonale de coordination universitaire présentent de nombreux points faibles: collaboration insuffisante, répartition peu efficiente du travail, difficulté d'avoir une vision globale, lacunes dans la mise en réseau. Notre ob-

jectif commun qui est d'assurer la formation des chercheurs, scientifiques et professionnels de demain est menacé.

■ ■ ■

A cet égard, les associations d'étudiantEs ont un rôle, ou plutôt des rôles décisifs puisque leurs fonctions sont multiples. Pour la politique universitaire, elles doivent être à la fois organisation de consommateurs, syndicat et lobby. Elles doivent en effet veiller à ce que l'université dispense non seulement des connaissances spécifiques, mais aussi une expérience de vie. Toutes ces fonctions, elles les assument tant envers leurs membres que vers l'extérieur. Elles ont pour mission de susciter l'intérêt des étudiants pour la politique universitaire, de les sensibiliser à ces questions, de formuler les problèmes et d'élaborer des solutions. Elles défendent par ailleurs les intérêts des étudiants, sont leur porte-parole ainsi que leur représentant face aux milieux de la science et de la politique. Seule la continuité leur permet d'assurer toutes ces fonctions. Or, cette continuité pose problème du fait que la formation universitaire a une durée limitée.

■ ■ ■

Pour leur part, les universités doivent mettre en place des structures favorisant cette participation. Elles doivent évidemment aussi être à l'écoute, tout comme je le suis. Elles sont tenues, en toutes circonstances, de transmettre à leurs étudiants des valeurs éthiques et sociales. Car même si le chercheur, comme l'apprenti sorcier, peut facilement perdre le contrôle de sa découverte, il n'en assume pas moins une grande part de responsabilité. Il faut donc encourager un mode de pensée interactive. Les travaux doivent être envisagés dans un contexte plus vaste et chacun doit assumer ses responsabilités. C'est une attitude qui ne peut s'enseigner. Ce sont les étudiantEs qui par leur ouverture doivent y parvenir. □

UN NOUVEAU CAHIER DES CHARGES POUR L'UNIVERSITÉ

1 Les universités suisses: besoins et perspectives

Quelle université a la Suisse? De quelle université aura-t-elle besoin?

par Gerhard M. Schuwey, directeur de l'Office fédéral de l'éducation et de la science

L'université en transformation

„Ce que je dois aux cinq ans que j'ai passés à l'université, c'est la musardise qui a fait de moi un écrivain, en me donnant le loisir de lire vraiment des livres au lieu de suivre des cours où on en parlait."

Celui qui, rétrospectivement, s'est exprimé de cette manière au sujet de ses études à Berne dans les années quarante n'est personne d'autre que Friedrich Dürrenmatt.

Il ne fait aucun doute que les universités et les études se sont transformées fondamentalement en Suisse, comme partout en Europe, au cours des dernières décennies. Il ne peut plus être question de „musarder", ni même d'avoir des loisirs; les discussions en petit cercle ont fait place à des cours où les étudiants sont perdus dans la masse, les

auditoires et les bibliothèques sont pleins à craquer, les places de laboratoire se font rares, les études sont réglées de manière toujours plus stricte et la tendance à limiter la durée des études se rencontre partout.

Même si l'on ne peut contester les restrictions et les entraves aux études qui résultent de cette évolution, il faut cependant constater que ce développement est à maints égards le revers de la médaille d'un des résultats les plus importants de la politique de l'éducation au cours des dernières décennies, à savoir l'ouverture de nos universités à de larges couches de notre population, dont les femmes en particulier ont profité.

L'université et les nouvelles exigences à l'endroit de la formation

Il ressort d'une enquête publiée récemment que l'un des plus grands soucis des étudiants est aujourd'hui la crainte de ne pouvoir trouver de travail rémunéré dans une mesure qui corresponde à leur formation. Il est compréhensible que les étudiants de toutes les disciplines espèrent par conséquent que l'université leur dispense les connaissances et les capacités qui les mettent à même d'assumer des tâches exigeantes dans la société, la science et l'Etat. Quand bien même la formation académique n'est, en règle générale, pas orientée directement vers les qualifications professionnelles, on peut cependant attendre à bon droit que les universités accordent une plus grande attention que jusqu'ici à la préparation des étudiants à la vie professionnelle. En raison des exigences qui se transforment toujours plus rapidement dans la vie professionnelle, l'acquisition de qualifications-clés et le renforcement de la capacité et de la volonté d'apprendre de manière indépendante pendant toute la vie revêtent une importance primordiale, plutôt que la transmission de connaissances immédiatement applicables sur le plan professionnel, qui vieillissent rapidement dans la pratique. Les technologies d'aujourd'hui deviennent en effet bien vite les „technologies d'hier".

La mission intégrée de l'université

Le temps des études est aussi pour les jeunes, à tous les niveaux de la formation, une période de découverte et d'épanouissement de soi. Mieux une université tient compte de ce processus, le soutient et l'encourage, plus grandes seront les chances que l'étudiant termine

ses études avec succès. Il serait par conséquent faux de mettre en opposition l'acquisition de connaissances et de capacités importantes pour la vie professionnelle et l'aspiration au savoir et à des connaissances qui mettent l'individu en mesure de mieux se comprendre lui-même et de mieux comprendre sa position vis-à-vis de ses semblables, de la société et de la nature. De telles connaissances peuvent être transmises et acquises dans toutes les disciplines. Elles ne dépendent pas de ce qu'on étudie, mais plutôt de la manière dont l'enseignant et l'étudiant abordent et comprennent leurs tâches mutuelles.

L'université en tant que centre de la communication scientifique et de la recherche

Le développement des sciences modernes a entraîné un tel degré de spécialisation que l'unité de la science semble disparaître. A juste titre, on affirme par conséquent que la nécessité d'éviter ou de surmonter l'isolement, l'immobilisme et l'atomisation des disciplines par une inter- et une transdisciplinarité accrues ainsi que par la communication entre les sciences fait aujourd'hui partie des tâches distinctives des universités. Cette approche intégrée s'avérera une source importante de nouvelles connaissances et elle assurera également l'ouverture de la science et de la recherche à la vie de tous les jours.

L'université en tant que partie de la société

En assurant la formation des jeunes et la recherche, les universités renforcent l'aptitude de notre pays à l'innovation sociale et au renouveau culturel ainsi que sa compétitivité économique dans une période de rapide mutation sociale. L'image de l'université comme une tour d'ivoire à l'écart de la société appartient depuis longtemps au passé, bien que cette caricature se rencontre encore occasionnellement dans les critiques adressées à l'université. Dans les années 30 déjà, l'Américain Flexner écrivait:

„A university is not outside, but inside the general social fabric of a given era. ... It is not something apart, something historic, something that yields as little as possible to forces and influences that are more or less new. It is on the contrary ... an expression of the age, as well as an influence operating upon both present and future."

Mais l'université ne remplirait pas ses tâches si elle se mettait entièrement au service de la société. Elle ne peut en dernière analyse

assumer sa mission culturelle que si elle ne se laisse pas entièrement absorber par l'actualité quotidienne, mais se conçoit toujours comme un lieu de réflexion critique et de recherche et comme la gardienne d'une mémoire créatrice. Les tensions qui en résultent seront cependant des défis créateurs pour un pays seulement si la recherche de la connaissance et le développement du savoir ne sont pas considérés comme l'affaire et le privilège de quelques-uns, mais plutôt comme l'objectif commun des enseignants et des étudiants ainsi que de toutes les couches de la population, qui par leur travail rendent possibles l'existence et le développement des universités. □

Quelle université possède la Suisse, de quelle université la Suisse a-t-elle besoin, quelle université la Suisse aura-t-elle?

par Prof. Dr Francis Waldvogel, Président du Conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales

La Suisse possède dix universités et deux Hautes Ecoles fédérales, à savoir les EPF de Zurich et de Lausanne ainsi que les universités de Zurich, Berne, Fribourg, Bâle, St.- Gall, Lausanne, Neuchâtel et Genève. A cela s'ajoutent des institutions limitées à certaines disciplines, comme par exemple les Hautes Ecoles de théologie. Les dix universités suisses sont, en ce qui concerne leurs activités scientifiques, partiellement différentes. Les universités de Zurich, Berne, Fribourg, Bâle, Lausanne, Neuchâtel et Genève disposent d'une structure de base par facultés, qui correspond plus ou moins à l'exemple classique de l'*Universitas*. Les deux EPF sont orientées vers les sciences tech-

niques et naturelles, et l'université de St.- Gall est spécialisée dans l'économie et la gestion d'entreprise.

Cette représentation sommaire du paysage des Hautes Ecoles suisses démontre leur grande diversité: elle reflète notre pays avec ses 26 états souverains qui possèdent la compétence en ce qui concerne la formation et l'enseignement supérieur. La Constitution fédérale actuelle comprend une exception en ce sens qu'elle permet à la Confédération de fonder quelques Hautes Ecoles et de soutenir les universités. Avec la Loi sur l'aide aux universités de 1968 et 1991, ainsi qu'avec la Loi sur la recherche de 1983, une large participation financière de la Confédération aux universités cantonales vit le jour. Les principales organisations sont la Conférence universitaire suisse et le Fonds national suisse de la recherche scientifique. En outre, le Conseil suisse de la science reste à la disposition du Conseil fédéral pour ses interventions dans le domaine de la science.

Cette brève description de la situation de départ, sur le plan juridique et organisationnel de notre paysage universitaire montre qu'en Suisse, l'enseignement académique et la recherche reposent sur une étroite collaboration entre la Confédération et les cantons.

Quant à la question, quelle université la Suisse possède-t-elle, on pourrait répondre que l'université suisse ne connait pas de type standard. Notre paysage universitaire se caractérise par sa diversité. Aucune Haute Ecole ne ressemble à une autre, même si les deux EPF possèdent une structure de base semblable et que la plupart des universités cantonales correspondent dans leurs grandes lignes au modèle classique de l'*Universitas*.

Quant à la question, de quelle université la Suisse a-t-elle besoin à l'avenir, il faut tout d'abord prendre en considération les particularités des universités, à savoir qu'en effet elles présentent chacune, en tant que lieu d'études et de recherche académique, une individualité marquée. Même si l'université, vu sa sollicitation importante de finances publiques, doit suivre des règles d'organisation et de gestion minimales ainsi qu'assurer une formation ordonnée et ciblée, l'enseignement, les études et la recherche académique, dépendant pour la majeure partie de l'individualité de l'homme, ne peuvent prospérer que là où l'individualité de l'université peut s'exprimer. Cette individualité s'est aussi caractérisée, juqu'à nos jours, par le fait qu'elle a pu choisir sa structure de base, ce qui signifie, entre autres,

également avec peu de considérations sur ce que fait ou ne fait pas l'université voisine. C'est pour cela qu'est née un certain dédoublement qui peut, toutefois, être intéressant au niveau de la réussite scientifique. A cela s'ajoute le fait qu'elle s'oriente de son propre gré vers certains domaines spécifiques, ou au contraire, en restreint d'autres. Il n'existe aucune raison de prescrire à l'avenir pour la Suisse autre chose qu'un paysage universitaire diversifié avec une égale portée. Cependant, il faudrait à l'avenir prendre en considération quelques restrictions.

Quant à la question de savoir, quelle université aura la Suisse, elle se pose avec un regard sur l'avenir basé sur des craintes et des doutes qui peuvent être tant d'ordre de politique intérieure qu'extérieure. En ce qui concerne la politique intérieure, la question de premier plan est de savoir si la Suisse peut et veut se permettre dix universités évoluant de manière très individuelle. Il se pose également la question — politiquement centrale — de l'investissement financier en croissance de plus en plus rapide. La coordination de nos universités, qui se trouve déjà actuellement dans une phase transitoire, doit éliminer les dédoublements inutiles sans pour autant mettre en danger l'essence même du paysage universitaire ainsi que la diversité du savoir. De temps à autre, il se peut aussi qu'un certain inconfort d'ordre intellectuel, émanant de l'université, puisse jouer un certain rôle. Ce point de vue, de politique intérieure, représenté très sommairement par rapport à l'avenir, voire même d'une manière non-différenciée, doit toujours être mis en relation avec la survie de l'intelligence et de l'économie de notre pays. Et c'est là qu'une Suisse sans système universitaire diversifié est à peine concevable. Notre pays doit, en conséquence, s'offrir à l'avenir des universités qui correspondent dans leur entité aux attentes élevées de l'activité scientifique.

En découle, naturellement, la deuxième crainte, d'une certaine manière liée à la politique extérieure, à savoir si la Suisse, avec ses universités pourra rester à la hauteur de ses concurrents internationaux. Cela dépend tout d'abord des universités elles-mêmes. Ce sont elles qui doivent offrir la garantie que l'université ne connaît pas de frontières. C'est toujours l'échange, constamment croissant, de professeur-e-s, d'étudiant-e-s et de chercheurs/euses qui importe en première ligne. Cette ouverture mondiale de l'université correspond à l'image d'origine de l'*Universitas* et il faut souhaiter à l'université

suisse qu'elle corresponde à l'avenir à ce modèle. Cette responsabilité repose sur la politique ainsi que sur les universités elles-mêmes. □

Le mandat des universités: visions et utopies 2

Quel rôle devrait assumer l'Université dans la société?

par Claude Calame, Professeur à l'Université de Lausanne

Confronté à une telle question, l'enseignant de littérature antique, intégré dans l'institution, se trouve en butte à une alternative: refuser d'entrer en matière sur un problème dont la complexité représente un piège qu'il entend esquiver, ou s'en tirer par la pirouette d'une citation, naturellement offerte par un texte grec...

Les sciences, ce n'est pas dans un vase quelconque qu'on parvient à les emporter, mais il faut nécessairement, le prix une fois payé, les accueillir en soi-même, dans son âme, et, après l'apprentissage, s'en aller, le bien ou le mal fait (Platon, Protagoras 314b).

Accompli, le tour introductif peut au moins avoir ce mérite d'indiquer que la fonction très générale attribuée à l'enseignement supérieur en sa source gréco-romaine est de développer et de transmettre les savoirs dépendant des facultés les plus dynamiques de la pensée et de l'imagination humaines. D'emblée, et par définition, la